



fférents
au Conseil
Municipal

En
exercice

Qui ont pris
part à la
Délibération

33

33

21

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

Séance du 12 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures vingt-cinq le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT adjoints au maire.

M. Saturnin FRANCILLONNE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; Mme Clara RIGAH ; M. Martelin RATIER ; M. Arthur MARICEL ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS ; Conseillers Municipaux.

Représentés : M. Lucien BEAUZOR par M. Martelin RATIER
M. Jean-Louis SAINSILY par Mme Jacqueline BELFORT
Mme Anny GENIPA par M. Rodrigue MOULIN
Mme Sylviane FONDS par Mme Patricia VINGADASSALON

Absents : M. Ephrem GLORIEUX ; M. Yvon COMBES ; M. Christian CITADELLE ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; Mme Edwige BEMATOL ; M. Benjamin GRACCHUS ; M. Bruno REMI ; Mme Nicole RAMASSAMY

Date de la convocation

05 JUIN 2025

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°2025/06/69

PROJET « MANTEN VAKANS & LWAZI »

En tant qu'espace de vie culturelle, où se rencontrent toutes les formes d'arts, la Médiathèque Ernest J. PEPIN de Lamentin propose pour les grandes vacances, du 08 AU 18 Juillet 2025, la première édition de « MANTEN VAKANS & LWAZI », un programme mêlant culture et sport pour 72 enfants de 6 à 16 ans.

Pendant 9 jours, de 8h30 à 13h, les jeunes participeront à des ateliers artistiques (mosaïque, peinture, sculpture, tataki, empreintes) animés par des artistes professionnels, et à des activités sportives (tir à l'arc, tennis, raqball, double dutch, tennis de table, parcours multisports) dans les jardins de la Médiathèque. Des animations autour du livre : contes, lecture, écriture, slam, seront également proposées et animées par les bibliothécaires de la Médiathèque.

L'action se clôturera le 18 juillet, par une journée spéciale dans le cadre de l'évènement national coordonné par le CNL, « Partir en Livre » autour du thème de cette 11^e édition « Les animaux et nous ».



Les ateliers d'initiation seront organisés en groupes de 12 jeunes, avec un système de rotation à chaque heure. Chaque jeune expérimentera 3 ateliers par matinée (09h à 10h/ 10h15 à 11h15/ 11h30 à 12h30). 15mn sont prévues entre chaque atelier pour assurer les rotations.

L'organisation repose sur des partenariats locaux (associations sportives, artistes, animateurs et éducateurs sportifs diplômés, bibliothécaires) pour garantir un encadrement de qualité, avec notamment la participation des associations lamentinoises : l'Association de tennis de Lamentin, l'AJC, le Stade Lamentinois section tennis de table, qui mettent à disposition leurs personnels qualifiés. Seront également présents 3 animateurs sportifs diplômés d'état.

Le budget global du projet Manten Vakans & Lwazi se présente comm suit :

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
Atelier de Mosaïque et de sculpture – 2 jours	700,00	Ville de Lamentin	2560,00
Ateliers de peinture – 4 jours	1020,00	Financement Parc National de Guadeloupe	1900,00
Atelier de tataki et d'empreintes - 2 jours	660,00	CCAS Ville de Lamentin	320,00
Activités ludiques autour du livre, conte et slam – 4 jours	560,00		
Initiation au double dutch – 3 jours	400,00		
Initiation au tennis de table – 8 jours	1120,00		
Total Dépenses	4460,00	Total Recettes	4780,00
		Bénéfices	320,00

Le montant prévisionnel des recettes qui s'élève à 4780,00 €, correspond à la subvention de 1900,00 € accordée par le Parc National de Guadeloupe à la ville de Lamentin, la prise en charge de la Ville à hauteur de 40 € par enfant pour 64 enfants pour un total de 2560,00 €, et la prise en charge de 10% des places sur 72 enfants par le CCAS, soient 320€ pour 8 enfants.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la volonté de la commune de Lamentin de promouvoir l'accès à la culture et au sport pour les jeunes pendant les vacances scolaires ;

Considérant que la Médiathèque Ernest J. PEPIN constitue un espace de vie culturelle favorisant les rencontres artistiques, l'expression et la créativité ;

Considérant la qualité pédagogique et éducative du programme « MANTEN VAKANS & LWAZI », articulé autour d'ateliers artistiques, d'activités sportives et de médiation autour du livre ;



Considérant l'importance de favoriser l'épanouissement des enfants et adolescents à travers des actions pluridisciplinaires et encadrées par des intervenants qualifiés ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le budget prévisionnel suivant pour la mise en place du projet Manten Vakans & Lwazi :

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
Atelier de Mosaïque et de sculpture – 2 jours	700,00	Ville de Lamentin	2560,00
Ateliers de peinture – 4 jours	1020,00	Financement Parc National de Guadeloupe	1900,00
Atelier de tataki et d'empreintes - 2 jours	660,00	CCAS Ville de Lamentin	320,00
Activités ludiques autour du livre, conte et slam – 4 jours	560,00		
Initiation au double dutch – 3 jours	400,00		
Initiation au tennis de table – 8 jours	1120,00		
Total Dépenses	4460,00	Total Recettes	4780,00
		Bénéfices	320,00

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE

